

Communiqué du mardi 4 avril 2006

Publié le 4 avril 2006
3 minutes

Pourquoi je ne condamnerai pas *Honneur.org*

Le District de France a déjà exprimé une fois sa position par rapport au site ***Honneur.org*** (1). Ce site s'est fixé comme but de défendre la Fraternité Saint-Pie X par des méthodes et des moyens dont ses responsables ont fait le choix.

Il m'a parfois été reproché de ne pas condamner l'entreprise à laquelle il s'est attelé. En réaffirmant ici que ce site indépendant, ***Honneur.org***, n'a été ni fomenté, ni n'est contrôlé par la Fraternité Saint-Pie X, je tiens à dire aujourd'hui pourquoi l'on n'obtiendra pas de moi sa condamnation.

La Fraternité Saint-Pie X, ses autorités et ses membres constituent la cible privilégiée tant de la presse anticléricale et maçonnique - ce dont je ne m'étonne pas - que des milieux sédévacantistes en passant par la mouvance ecclésiadéiste.

Face à ce tombereau d'insultes, de calomnies répétées, comment s'étonner que quelques personnes indignées et exaspérées de la manière dont on pouvait traîner dans la boue la Fraternité Saint-Pie X se soient organisées pour en prendre la défense.

Ils ont choisi leurs moyens et leurs méthodes. Que certains soient contestables est possible ; que je n'en aurais pas fait le choix si j'avais eu à décider de notre défense, est certain. Mais que je doive condamner ceux qui ont pris sur eux de défendre la Fraternité avec une telle ténacité, serait de l'ingratitude et de la sottise : je n'ai donc aucune intention de le faire.

Si j'en avais le loisir, il ne me serait d'ailleurs pas difficile de montrer que les textes d'*Honneur.org* sont assez peu de choses en regard du torrent de mots doux dont la Fraternité se trouve chaque jour abreuvée.

J'aspire, moi aussi, au jour, qui finira par venir parce que les calomniateurs et les insulteurs se seront tus, où ***Honneur.org*** n'aura plus à s'escrimer sur son travail actuel et pourra s'occuper à autre chose.

Abbé R. de Cacqueray †
Supérieur du District de France

Note (1)

Message adressé par La Porte Latine au nom du District de France à tout son fichier d'adresses électroniques le 6 septembre 2005 :

« Informations du 6 septembre 2005 :

- **Mise au point** : afin d'éviter toute confusion éventuelle et polémiste, le District de France tient à souligner qu'il n'est en aucune manière engagé par les publications du site ***Honneur.org*** qui a pris la défense des prêtres et des autorités de la FSSPX qui sont attaqués sur divers vecteurs informatiques. »